



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Stratégie Nationale de Gestion des
Risques Naturels au Maroc**

**Plan opérationnel de mise
en œuvre de la stratégie**

2021 – 2026

Liste d'Acronymes :

Acronyme	Signification
ABH	Agence du Bassin Hydraulique
ANCFCC	Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie
ANRT	Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications
AU	Agence Urbaine
BET	Bureau d'Etude Technique
CAU	Carte d'Aptitude à l'Urbanisme
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CNCSM	Centre National de Coordination du Sauvetage Maritime
CNESC	Commission Nationale pour l'Education, les Sciences et la Culture
CNRST	Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique
CNPR	Centre National de Prévision des Risques
CPR	Conservation Régionale du Patrimoine
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGM	Direction Générale de la Météorologie
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DGRTT	Direction Générale des Routes et du Transport Terrestre
DRPE	Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau
DRPL	Direction des Réseaux Publics Locaux
DPC	Direction du Patrimoine Culturel
ENA	Ecole Nationale d'Agriculture
ENFI	Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs
FSEC	Fonds de Solidarité Contre les Evénements Catastrophiques
FAR	Forces Armées Royales
HCP	Haut-Commissariat au Plan
IAV	Institut Agronomique et Vétérinaire
ICOMOS	Conseil International des Monuments et Sites
IMANOR	Institut Marocain de Normalisation
INAU	Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
ING	Institut National de Géophysique
INH	Institut National d'Hygiène
INSAP	Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine
IRES	Institut Royal des Etudes Stratégiques

IPM	Institut Pasteur Maroc
ISESCO	Organisation du Monde Islamique pour l'Education, la Science et la Culture
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MATUHPV	Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville
METLE	Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCP	Office Chérifien des Phosphates
ONCF	Office National des Chemins de Fer
ONDA	Office National des Aéroports
ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ONRN	Observatoire National des Risques Naturels
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNISDR	Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes
UM5R	Université Mohammed V de Rabat
4C	Centre de Compétences Changement Climatique

Le présent plan opérationnel permet d'assurer la cohérence des axes et programmes y afférents et leur convergence avec la vision initiale de la stratégie Nationale de Gestion des Risques 2021-2031, tout en atteignant un niveau suffisamment opérationnel pour traduire lesdits programmes en projets à réaliser en termes d'actions par les différents acteurs concernés. En effet, ce plan opérationnel, doit mobiliser pour sa mise en œuvre, tous les niveaux administratifs de l'Etat et s'inscrire au niveau de toutes les politiques sectorielles et territoriales, de façon holistique, intégrée et inclusive. Il doit être promu par la recherche scientifique, partagé par le secteur privé et porté par les médias et la société civile.

Il se sera contenté dans un premier temps de traiter, dans ce plan d'action uniquement les risques naturels majeurs récurrents dans le royaume et qui ont un impact direct sur la vie des populations, à savoir les inondations, les séismes, les mouvements de terrain et les tsunamis. Toutefois, ledit plan reste agile et ouvert pour inclure d'autres risques dans le futur, en fonction des besoins, de la conjoncture, ainsi que les circonstances y afférents. La révision dudit plan opérationnel sera faite périodiquement et en cas de besoin.

Il peut être appelé à être réajusté en fonction des besoins identifiés lors de la réalisation de ses composantes et selon le degré d'atteinte des indicateurs de performance y afférents. Ledit plan s'étale sur la période de **2021-2026** et se compose des éléments suivants :

AXES STRATEGIQUES		PROGRAMMES	Nbr projets
1	Le renforcement de la gouvernance de gestion des risques naturels	Programme 1 : Renforcement de la gouvernance centrale de la gestion des risques	4
		Programme 2 : Renforcement de la gestion des risques au niveau régional et local	3
		Programme 3 : Renforcement de la gestion financière des risques de catastrophes naturelles	2
2	L'amélioration de la connaissance et l'évaluation des risques naturels	Programme 4 : Amélioration du cadre institutionnel national de référence pour l'évaluation des risques	3
		Programme 5 : Études et scénarios des risques par aléas simples ou multiples des territoires prioritaires	8
3	La prévention des risques naturels et développement de la résilience	Programme 6 : Sensibilisation des parties prenantes à la gestion des risques	4
		Programme 7 : Approche genre dans la gestion des risques de catastrophes naturelles	2
		Programme 8 : Renforcement de l'investissement public et privé sectoriel et territorial en matière de gestion des risques	3
		Programme 9: Renforcement de la résilience des infrastructures critiques	4
		Programme 10 : Implication et mobilisation de tous les acteurs et incitation à la conclusion de partenariats public-privé et public-société civile	3
		Programme 11 : Mise en place de projets pilotes de prévention contre les risques naturels	1
		Programme 12 : Protection du patrimoine naturel et culturel classé	1
4	La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction	Programme 13: Renforcement du dispositif de gestion de crises	6
		Programme 14 : Mise en place de plans de continuité des activités et des services vitaux	2
		Programme 15 : Organisation du mécanisme de reconstruction et de retour d'expérience	3
5	La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels	Programme 16: Promotion de la recherche scientifique	2
		Programme 17: Promotion de la coopération internationale et constitution d'un réseau d'experts	3
		Programme 18: Renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels	3
5 Axes		18 programmes	57 Projets

NB : Les Départements concernés devront assurer, dans le cadre de leurs programmes budgétaires tri-annuels, le financement des actions les concernant qui sont prévues dans ce plan d'action.

Axe stratégique n°1

Le renforcement de la gouvernance de gestion des risques naturels

Axe stratégique n°1 : le renforcement de la gouvernance de la gestion des risques naturels

Programme 1 : Renforcement de la gouvernance centrale de la gestion des risques					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P1 : Mise en place d'organes chargés de la coordination interministérielle et du pilotage du plan opérationnel	·Act1 : Mise en place d'une Commission Interministérielle.	Ministère de l'Intérieur	Toutes les parties concernées par la gestion des risques (institutions, établissements, départements, société civile,...)	2021-2023	
	·Act2 : Mise en place d'une Direction de Gestion des Risques.				
	·Act3 : Elaboration des guides de fonctionnement des organes de gestion des risques naturels et amélioration du manuel opérationnel du FLCN.				
	·Act4 : Mise en œuvre, suivi et évaluation du plan opérationnel de mise en œuvre de la stratégie de gestion des risques naturels.				
	·Act5 : Suivi et évaluation de mise en œuvre des recommandations du cadre d'action de Sendai.				
P2 : Intégration de la gestion des risques naturels dans toutes les stratégies nationales multisectorielles	-Act1: Harmonisation entre la Stratégie Nationale de Gestion des Risques Naturels et toutes les stratégies nationales multisectorielles.	Ministère de l'Intérieur	Départements et institutions concernés	2021-2023	
	-Act2 : Mise en cohérence avec les autres stratégies multisectorielles.				

Axe stratégique n°1 : le renforcement de la gouvernance de la gestion des risques naturels

Programme n° 1 : Renforcement de la gouvernance centrale de la gestion des risques (suite)					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdh)
P3 : Renforcement et réforme du cadre juridique et réglementaire de la gestion des risques naturels	<ul style="list-style-type: none"> ·Act 1 : Evaluation du cadre juridique régulant la gouvernance des risques naturels. ·Act 2 : Mise en place d'un plan d'action pour procéder aux réformes juridiques nécessaires. · Act 3 : Révision des textes juridiques régissant le fonctionnement du FLCN, afin, qu'il puisse jouer pleinement son rôle. ·Act 4 : Réforme du cadre réglementaire opposable pour la reconstruction résiliente. 	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de l'Intérieur -Ministère de l'Economie et des Finances 	Toutes les parties concernées par la gestion des risques (institutions, établissements, départements, société civile,...)	2021-2023	
				2021-2023	
				2021-2023	
P4 : Mise en place d'un système de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> -Act1 : Définition et validation des indicateurs de suivi. -Act2 : Elaboration et mise en place d'un référentiel. -Act3 : Mise en place d'une plateforme numérique partagée de suivi-évaluation de la stratégie et de ses indicateurs. 	Ministère de l'Intérieur	Toutes les parties concernées par la gestion des risques (institutions, établissements, départements, société civile,...)	2021-2023	

Axe stratégique n°1 : le renforcement de la gouvernance de la gestion des risques naturels

Programme 2 : Renforcement de la gestion des risques naturels au niveau régional et local					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P5 : Renforcement de l'implication des collectivités territoriales dans la gestion des risques naturels	-Act1 : Sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs locaux.	Ministère de l'Intérieur	-Collectivités territoriales, -DGCT, -MATUHPV, -METLE, -Ministère en charge de l'Industrie et du commerce, -ABHs, -AUs, -DRPL (Lydec, Redal...), -FAR, -CPR, -UM5R (Act1 et Act2)	2021-2026	
	-Act2 : Formation des acteurs concernés au niveau préfectoral/ provincial.				
	-Act3 : Mise en place de comités régionaux de gestion des risques naturels.				
	-Act4 : Mise en place de comités préfectoraux/provinciaux de gestion des risques naturels.				
	·Act5 : Intégration de la gestion des risques dans les programmes de développement régionaux, les programmes de développement provinciaux et préfectoraux et dans les plans d'action communaux.				
	-Act6 : Désignation des entités « points focaux » au sein des services déconcentrés.				
·Act7 : Mise en place de comités communaux de vigilance et d'appui.					
P6 : Création d'un Forum à vocation consultative	·Act1 : Organisation annuelle d'un forum sur la gestion des risques naturels pour évaluer la mise en œuvre du plan opérationnel et de proposer les lignes directrices de réajustement appropriées.	Ministère de l'Intérieur	-Départements et institutions concernés, -Collectivités territoriales, -Opérateurs économiques, -Experts scientifiques -Société civile, -Instances/ organismes internationaux.	2021-2026	

Axe stratégique n°1 : le renforcement de la gouvernance de la gestion des risques naturels

Programme 2 : Renforcement de la gestion des risques naturels au niveau régional et local (suite)					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P7 : Elaboration d'un plan d'action au niveau territorial pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des risques naturels	-Act1 : Elaboration d'un plan d'action au niveau territorial pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des risques naturels, avec l'appui des départements concernés.	Ministère de l'Intérieur	Collectivités territoriales avec l'appui de toutes les parties concernées par la gestion des risques.	2021-2023	

Axe stratégique n°1 : le renforcement de la gouvernance de la gestion des risques naturels

Programme 3 : Renforcement de la gestion financière des risques de catastrophes naturelles					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mds)
P8 : Diagnostic de l'état des lieux de la gestion financière des risques naturels et identification du besoin	-Act1 : Diagnostic de la gestion financière des risques naturels et élaboration d'un plan d'action pour l'amélioration de cette gestion.	-Ministère de l'Intérieur, -Ministère de l'Economie et des Finances.	-Départements et institutions concernés, -Monde scientifique, -Collectivités territoriales, -Secteur privé/assurances, -Coopération internationale, -Experts nationaux et internationaux, -FSEC (P8),	2021-2023	
	-Act2 : Identification des besoins de financement ex-ante. (Détermination de l'assiette fiscale, analyse des coûts-bénéfices et priorisation des actions à financer : catégories de bénéficiaires, infrastructures et biens publics, bâtiments et entreprises privés, zones géographiques vulnérables, types de risques).			2021-2024 adoption et mise en œuvre)	
P9 : Mise en place d'une stratégie financière pour la gestion des risques naturels	-Act1 : Définition d'une combinaison optimale d'instruments financiers pour répondre aux besoins identifiés, en utilisant les moyens de réponse existants, des risques modélisés et une mise en convergence avec les financements internationaux potentiels.				
	-Act2 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de financement et de suivi, en cohérence avec la loi 110-14 portant sur le régime de protection contre les catastrophes naturelles et en tenant compte le considérant de pérenniser le FLCN comme outil de promotion et d'incitation à l'investissement en matière de gestion des risques naturels.		2023-2025 (Suivi/Evaluation)		

Axe stratégique n°2

**L'amélioration de la connaissance et
de l'évaluation des risques naturels**

Axe stratégique n°2 : L'amélioration de la connaissance et de l'évaluation des risques naturels

Programme 4 : Amélioration du cadre institutionnel national de référence pour l'évaluation des risques					
Projet	Actions -clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P1 : Evaluation des capacités actuelles et renforcement des structures de surveillance et de mesure	-Act1 : Evaluation des capacités actuelles en matière de connaissance et d'évaluation des risques. -Act2 : Renforcement des capacités actuelles et structures de surveillance et de mesure.	-UM5R -ABHs -ING -DGM -CRTS	-Ministère de l'Intérieur, -Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. -Experts nationaux et internationaux, -Les universités.	2021-2023	
P2 : Amélioration du système de vigilance, de prévision et d'alerte et création de centres d'excellence	-Act1 : Création d'un Centre National de Prévision des Risques (CNPR).	Ministère de l'Intérieur	-METLE, -ABHs, -DGM, -ING, -CRTS, CNCSM,	2021-2023	
	-Act2 : Création du Centre de Prévision des Crues (CPC).	-METLE -DRPE	-Ministère de l'Intérieur, -ABHs, -DGM.	2021-2022	
	-Act3 : Renforcement des capacités du Centre National des Prévisions et des Directions Régionales de la Météorologie.	DGM	-Ministère de l'Intérieur, -METLE,	2021-2023	
	-Act4 : Création d'un Observatoire National des Risques Naturels (ONRN).	Ministère de l'Intérieur	-MATUHPV, -METLE, -ABHs, -ING, -DGM, -CRTS.		
	-Act5 : Collecte, traitement et diffusion des données.	Ministère de l'Intérieur		A partir de 2022	

Axe stratégique n°2 : L'amélioration de la connaissance et de l'évaluation des risques naturels

Programme 4 : Amélioration du cadre national de référence pour l'évolution des risques (suite)					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P3 : Développement d'un système national d'information géographique sur les aléas, la vulnérabilité et les risques	<p>-Act1 : Développement et mise en place d'un système d'information sur les aléas, la vulnérabilité et le risque doté d'une capacité de diffusion large et rapide.</p> <p>-Act2 : Standardisation du modèle de recueil des données entre les producteurs d'information.</p> <p>-Act3 : Diffusion du système d'information auprès des utilisateurs potentiels concernés.</p>	Ministère de l'Intérieur	-MATUHPV, -Ministère d'Agriculture, -Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, METLE, -ABHs, -ING, DGM, CRTS, -ANCFCC, -FSEC (act1), -Communauté scientifique CNCSM	2021-2026	
Programme 5 : Etudes et scénarios des risques par aléas simples ou multiples des territoires prioritaires					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P4 : Définition des territoires prioritaires par aléas simples ou multiples	<p>-Act1 : Définition et identification des territoires prioritaires par aléas simples ou multiples validés par la commission interministérielle en tenant compte des indicateurs de classement des aléas et en mettant en évidence les secteurs les plus vulnérables...</p>	-Ministère de l'intérieur -MATUHPV -METLE	-Départements et institutions concernés, -Collectivités territoriales, -DGM, -ING, -CRTS, -Experts nationaux et internationaux, universitaires et communauté scientifique, -FSEC.	2021-2023	

Axe stratégique n°2 : L'amélioration de la connaissance et de l'évaluation des risques naturels

Programme 5 : Etudes et scénarios des risques par aléas simples ou multiples des territoires prioritaires (suite)					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P5 : Elaboration des scénarios sur la base de la stratégie nationale de lutte contre les inondations pour les territoires prioritaires	-Act1 : Elaboration de la cartographie du risque inondation.	-METLE -ABHs -DRPE	-DGM, -CRTS, -Experts nationaux et internationaux, -Ministère de l'Intérieur, -FSEC, CNCSM, UM5R, -IMANOR, INSAP, DPC.	2021-2023	
	-Act2 : Etudes de solutions pour la protection et le renforcement de la résilience de ces zones.			2021-2023	
P6 : Etudes et scénarios du risque sismique et du risque mouvement de terrain pour les territoires prioritaires	-Act1 : Elaboration de la cartographie du risque sismique.	-ING -UM5R -CRTS	-Ministère de l'Intérieur, -Départements et institutions concernés, -DGM, -MATUHPV (act1&act2) -ANCFCC, -Experts nationaux et internationaux, universitaires et communauté scientifique, -FSEC.	2021-2023	
	-Act2 : Elaboration de la cartographie du risque mouvement de terrain.				
	-Act3 : Actualisation des plans d'occupation des sols selon le micro-zonage.				
P7 : Etudes et scénarios du risque de tsunami pour les territoires prioritaires	-Act1 : Elaboration de la cartographie du risque de tsunami. -Act2 : Etude pour la mise en place d'un système d'alerte Tsunami.	-Ministère de l'Intérieur, -CRTS -CNRST -DGM	-METLE -Marine Royale, -Experts nationaux et internationaux, universitaires et communauté scientifique, -Collectivités territoriales, -FSEC (act1 & 2), -CNCSM, INSAP.	2021-2023	

Axe stratégique n°2 : L'amélioration de la connaissance et de l'évaluation des risques naturels

Programme 5 : Etudes et scénarios des risques par aléas simples ou multiples des territoires prioritaires (suite)					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P8 : Etudes et scénarios de la submersion marine et de l'érosion côtière et mesures d'atténuation pour les territoires prioritaires	-Act1 : Elaboration de la cartographie du phénomène d'érosion côtière.	-Ministère de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE) -CRTS	-Ministère de l'Intérieur, -DGM, -ING, -Les AUs, -Experts nationaux et internationaux, universitaires et communauté scientifique, -Collectivités territoriales, -FSEC (act1 &2), -INSAP.	2021-2023	
	-Act2 : Proposition des plans d'action à l'échelle des provinces et des préfectures prioritaires.				
	-Act3 : Elaboration de la cartographie du phénomène de la submersion marine.			2021-2023	
P9 : Elaboration de cartes d'Aptitude à l'Urbanisation (CAU) couvrant le territoire national	-Act1 : Elaboration des CAU multirisques couvrant le territoire national, en particulier les territoires prioritaires et diffusion auprès des provinces et préfectures concernées.	MATUHPV	-Ministère de l'Intérieur, -Ministère de l'Agriculture, -CRTS, -AUs, -Collectivités territoriales, -Experts nationaux et internationaux, universitaires et communauté scientifique, -AU Casa, INSAP. -FSEC.	2021-2023	

Axe stratégique n°2 : L'amélioration de la connaissance et de l'évaluation des risques naturels

Programme 5 : Etudes et scénarios des risques par aléas simples ou multiples des territoires prioritaires (suite)					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P10 : Réalisation des études de vulnérabilité et d'impact socio-économique et environnemental des risques identifiés et d'apport des configurations de compensation et de mesures de prévention nécessaires	-Act1 : Elaboration d'études aboutissant au développement d'un modèle d'évaluation des risques à l'échelle locale (à réaliser dans des zones pilotes prioritaires Ex. Région de Tanger-Tétouan- Al Hoceima /Région de Souss Massa/ Provinces du Sud).	-Ministère de l'Intérieur	-ONRN, -CNPR, -DGM, -ING, -CRTS, -Experts nationaux et internationaux, universitaires et communauté scientifique, -4C Maroc, -INSAP.	2021-2023	
	-Act2 : Evaluation des dégâts et des pertes maximales probables.				
	-Act3 : Identification de mesures de protection et de résilience avec les options financières disponibles.				
	-Act4 : Définition de la notion d'infrastructures et bâtiments critiques.				
P11 : Développement et diffusion de kits de connaissance des aléas et vulnérabilités	-Act1 : Développement des kits provinciaux et préfectoraux incluant les résultats des études des risques naturels les plus récurrents et importants. -Act2 : Formation des acteurs locaux à l'utilisation des kits.	-Ministère de l'Intérieur -MATUHPV -METLE		2021-2026	

Axe stratégique n°3

**La prévention des risques naturels et
le développement de la résilience**

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 6 : Sensibilisation des parties prenantes à la gestion des risques naturels					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P1 : Renforcement de la communication et la sensibilisation au niveau des secteurs concernés	-Act1 : Réalisation d'une étude d'identification des différentes catégories cibles et des besoins y afférents en termes d'information et de sensibilisation.	Ministère de l'intérieur	Toutes les parties concernées par la gestion des risques (institutions, établissements, départements, société civile,...)	2021-2023	
	-Act2 : Mise en place d'une plateforme internet d'échange et de communication intersectorielle.				
	-Act3 : Production de documents d'information et de communication.				
	-Act4 : Organisation de conférences de presse et de communication avec les médias.				
	-Act5 : Organisation de journées de sensibilisation au profit des décideurs centraux et territoriaux.			Annuellement à partir de 2021	
P2 : Développement de campagnes et produits d'information sur les risques naturels à l'adresse des collectivités territoriales et de la société civile	-Act1 : Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation au profit des collectivités territoriales et de la société civile y compris la célébration des journées nationales et internationales en relation avec le thème de gestion des risques. -Act2 : Formation continue et complémentaire sur les thématiques relatives à la gestion des risques naturels au profit des différents acteurs.			Annuellement à partir de 2021	

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 6 : Sensibilisation des parties prenantes à la gestion des risques naturels (suite)					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P3 : Vulgarisation de la culture de la prévention des risques dans le cursus de l'éducation nationale	-Act1 : Adéquation des programmes pour l'inclusion des thématiques de risques. -Act2 : Conception des outils pédagogiques au niveau national. -Act3 : Evaluation de l'expérience.	Ministère de l'Education Nationale	-Ministère de l'Intérieur, -DGPC, -DGM -AUs, ABHs -Experts nationaux et internationaux, universitaires et communauté scientifique, INSAP.	2021-2026	
	-Act1 : Inventaire des pratiques locales dans la prévention des risques naturels. -Act2 : L'intégration des pratiques locales et des connaissances traditionnelles dans le système de la prévention des risques naturels. -Act3 : Systématisation des pratiques. -Act4 : Actions-pilotes de renforcement et diffusion des pratiques de réduction des risques.				Ministère de l'Intérieur

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 7 : Approche genre dans la gestion des risques de catastrophes naturelles					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P5 : Sensibilisation pour l'implication active des femmes des zones vulnérables dans le système de gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ·Act1 : Elaboration d'un plan d'action de sensibilisation des femmes aux risques naturels. ·Act2 : Mise en œuvre de la méthodologie de sensibilisation dans des zones prioritaires par exposition ou récurrence de catastrophes. (3 régions-pilotes à sélectionner). ·Act3 : Suivi et contrôle de l'application de l'approche genre dans la sensibilisation aux risques naturels. 	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de l'Intérieur -Ministères concernés par la question de l'approche genre 	<ul style="list-style-type: none"> -Institutions chargées de la collecte des statistiques (Ex. HCP), -Institutions nationales et internationales, universitaires et communauté scientifique, -Société civile. 	2021-2026	
P6 : Identification et prise en compte des personnes vulnérables (Femmes, enfants, personnes âgées, personnes à besoins spécifiques...) dans la gestion des risques naturels	<ul style="list-style-type: none"> -Act1 : Elaboration d'une méthodologie pour analyser la vulnérabilité aux risques naturels des personnes vulnérables (Femmes, enfants, personnes âgées, personnes à besoins spécifiques, etc) au niveau national. -Act2 : Mise en œuvre de la méthodologie d'analyse et des plans d'action pour la gestion inclusive de catastrophes. (3 régions-pilotes à sélectionner). -Act3 : Suivi et contrôle de l'inclusion dans la mise en œuvre du plan opérationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de l'Intérieur -Ministères concernés par la question de l'approche genre 	<ul style="list-style-type: none"> -Institutions chargées de la collecte des statistiques (Ex. HCP), -Institutions nationales et internationales, universitaires et communauté scientifique, -Société civile. 	2021-2026	

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 8 : Renforcement de l'investissement public et privé sectoriel et territorial en matière de gestion des risques					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P7 : Soutien aux investissements public-privé en matière de prévention des risques	<p>-Act1 : Amélioration des règles de priorisation des investissements pour la prévention des risques naturels.</p> <p>-Act2 : Ouverture du système de cofinancement pour les investissements privés.</p> <p>-Act3 : Développement d'outils de cofinancement pour des investissements publics prioritaires.</p>	<p>-Ministère de l'Intérieur</p> <p>-Ministère de l'Economie et des Finances</p>	<p>-Départements et institutions concernés,</p> <p>-Coopération Internationale (Ex. Fonds Vert),</p> <p>-Agence pour le Développement Agricole.</p>	2021-2026	
P8 : Amélioration du système de financement des projets de prévention contre les risques naturels	<p>-Act1 : Création de recettes continues pour la pérennisation du FLCN.</p> <p>-Act2 : Identification d'autres systèmes de financement des projets de résilience.</p> <p>-Act3 : Promotion du principe de cofinancement des projets permettant une répartition des coûts entre plusieurs entités.</p>	<p>-Ministère de l'Economie et des Finances</p>	<p>-Ministère de l'Intérieur,</p> <p>-Départements et institutions concernés,</p> <p>-Coopération Internationale (Ex. Fonds Vert),</p> <p>-Partenaires financiers</p> <p>-Assurances,</p> <p>-Agence pour le développement Agricole,</p> <p>-Redal, Lydec.</p>	2021-2026	
P9 : Actualisation des documents d'urbanisme selon les résultats des CAU	<p>Act1 : Actualisation des documents d'urbanisme selon les résultats des CAU.</p>	-MATUHPV	<p>-Ministère de l'Intérieur,</p> <p>-DGCT,</p> <p>-METLE,</p> <p>-ABHs,</p> <p>-AUs.</p>		

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 9 : Renforcement de la résilience des infrastructures critiques					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P10 : Renforcement de la résilience des infrastructures critiques	-Act1 : Identification des infrastructures critiques et validation de leur liste par la commission interministérielle.	-Ministère de l'Intérieur, -Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, - ONDA.	-Départements concernés (Santé, Education Nationale, etc.), -Offices nationaux concernés (ONCF/OCP...), -Planificateurs (ingénieurs et architectes), -Experts nationaux et internationaux,	2021-2023	
	-Act2 : Evaluation du degré d'exposition et de la vulnérabilité au risque, des écoles, des centres de santé et hôpitaux présentant une grande vulnérabilité. -Act3 : Elaboration d'une directive nationale pour la résilience des infrastructures critiques.			2021-2023	
P11 : Soutien à l'investissement public territorial pour la résilience des infrastructures critiques	-Act1 : Elaboration et mise en œuvre de plans locaux de résilience pour les territoires prioritaires.	-Ministère de l'Intérieur -Ministère de l'Economie et des Finances	-Planificateurs (ingénieurs et architectes), -Experts nationaux et internationaux,		
P12 : Renforcement structurel de la résilience des réseaux publics critiques nationaux	-Act1 : Evaluation de la vulnérabilité des réseaux publics identifiés comme critiques : Réseau d'électricité, Réseau d'eau potable, Réseaux routiers, réseaux ferroviaires Aéroports, etc. -Act2 : Mise en place des mesures d'atténuation nécessaires.	-Ministère en charge de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, -ONEE, ONDA -ANRT.	-DGCT, -CRTS, -ANRT.	2021	
	P13 : Renforcement structurel de la résilience des bâtiments administratifs stratégiques et critiques	-Act1 : Evaluation de la vulnérabilité des bâtiments administratifs stratégiques. -Act2 : Identification et mise en place des mesures de renforcement de la résilience nécessaires.	-Ministère de l'Intérieur	2021-2023	

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 10 : Implication et mobilisation de tous les acteurs et incitation à la conclusion de partenariats public-privé et public-société civile					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P14: Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action public-privé de lutte contre les inondations par les eaux pluviales	<ul style="list-style-type: none"> •Act1 : Etablissement d'un contrat-programme entre les sociétés délégataires de service et les collectivités territoriales (Villes prioritaires avec déficits de protection reconnus). •Act2 : Etablissement d'un contrat-programme entre les sociétés de développement local et les collectivités territoriales (villes prioritaires avec déficits de protection reconnues). 	Ministère de l'Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> -Collectivités territoriales, -DRPL, -Régies délégataires des services d'assainissement et de l'électricité, -Sociétés de développement Local, -Services déconcentrés. 	2021-2026	
P15: Elaboration d'un plan national de protection des zones industrielles stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Act1 : Evaluation de la vulnérabilité des zones industrielles à l'échelle nationale. • Act2 : Etablissement d'un partenariat entre les confédérations des industriels et les collectivités territoriales concernées. • Act3 : Organisation en partenariat avec la Direction Générale de la Protection Civile des exercices de simulation dans les zones industrielles. 	Ministère de l'Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> -Collectivités territoriales, -Collectifs des industriels de chaque zone, -CRTS. 	2021-2026	
P16 : Incitation à la mobilisation des organisations non gouvernementales dans la prévention des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Act1 : Diffusion de critères transparents de priorisation des investissements. • Act2 : Organisation d'un appel à projets par an ciblant les organisations non gouvernementales pour les actions de sensibilisation et pour la gestion communautaire des risques. 	Ministère de l'Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> -Départements et institutions concernés, -Monde universitaire et scientifique, -Société civile, -Coopération Internationale. 	2023-2025	

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 11 : Mise en place de projets pilotes de prévention contre les risques naturels					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdh)
P17: Mise en place de projets pilotes de prévention contre les risques naturels	·Act1 : Conception et opérationnalisation d'un système de veille, de préparation et d'intervention rapide au niveau de communes pilotes qui seront identifiées à partir des cartographies des risques à élaborer.	Ministère de l'Intérieur	Communes fortement exposées aux risques naturels	2021-2023	
	-Act2 : Etablissement d'un projet pilote au niveau de la ville d'Al Hoceima (Séisme).	-Ministère de l'Intérieur, -ING, Agence urbaine d'Al Hoceima.	-MATUHPV, -METLE, -AUs, -ABHs, -DGM, -CRTS, -ANRT, - UM5R (act2&3), -Collectivités territoriales concernées, -Monde universitaire et scientifique, -Experts nationaux et internationaux, -FSEC (act1 &2).	2021-2023	
	-Act3 : Etablissement d'un projet pilote au niveau de la ville de Chefchaouen (mouvements de terrains).	- Ministère de l'Intérieur		2021-2023	
	-Act4 : Etablissement d'un projet pilote pour la gestion des inondations au niveau des zones pilotes (Vigirisques).	Ministère de l'Intérieur		Prévu d'être achevé en 2022	32,6
	·Act5 : Déploiement progressif de ces expériences sur tout le territoire national par priorité des territoires.	Ministère de l'Intérieur		2021-2023	

Axe stratégique n°3 : La prévention des risques naturels et développement de la résilience

Programme 12 : Protection du patrimoine naturel et culturel classé contre les risques naturels					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mds)
P18 : Protection du patrimoine naturel et culturel classé contre les risques naturels	<ul style="list-style-type: none"> •Act1 : Etude et inventaire du patrimoine naturel /culturel classé exposés aux risques naturels. -Act2 : Introduire la protection du patrimoine naturel et culturel contre les risques naturels dans les plans de gestion des sites protégés notamment les sites classés patrimoine mondial -Act3 : Réalisation des cartes de risques du patrimoine culturel à l'échelle nationale indiquant les principaux risques susceptibles d'affecter les monuments historiques et les sites. •Act4 : Etablissement d'un plan d'action pour la mise en place des mesures de protection pour le patrimoine naturel et pour le patrimoine culturel classé. •Act5 : Mise en œuvre du plan d'action pour la mise en place des mesures de protection pour le patrimoine naturel et pour le patrimoine culturel classé. 	Toutes les parties concernées par la gestion des risques (institutions, établissements, départements, société civile,...)	<ul style="list-style-type: none"> -Collectivités territoriales, -MATUHPV, -METLE, - AUs, -ABHs, -ING, -DGM, -CRTS, -ICOMOS, -UNESCO, -ISESCO, - Autres parties concernées par la gestion de risque. 	2021-2026	

Axe stratégique n°4

La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction

Axe stratégique n°4 : La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction

Programme 13 : Renforcement du dispositif de gestion de crises					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P1 : Renforcement des centres de veille et amélioration des plans d'urgence	-Act1 : Amélioration du « Système de Gestion d'urgences».	Ministère de l'Intérieur (CVC)	-Départements et institutions concernés par la gestion de crises, -DGPC, ONEE	2021-2023	
	-Act2 : Renforcement du système de veille et mise en place des schémas d'alerte ».		-DGPC, ABHs, DGM, Département de l'eau,		
	-Act3 : Renforcement des capacités d'intervention des organismes intervenants. -Act4 : Renforcement de la planification de la gestion des urgences. -Act5 : Mise en place d'un mécanisme dynamique d'évaluation continue des plans d'urgence et de leur mise à niveau, avec un processus de déploiement et d'adaptation desdits plans au niveau du territoire ainsi que les critères d'évaluation.	Ministère de l'Intérieur (CVC)	-Départements et institutions concernés, -DGPC -Gendarmerie royale	2021-2023	
P2 : Installation de dépôts logistiques et d'abris provisoires	-Act1 : Identification des dépôts logistiques et d'abris provisoires pour les territoires prioritaires.	Ministère de l'Intérieur (CVC)	-Départements et institutions concernés, -Collectivités territoriales.	2021-2023	
	-Act2 : Identification de zones stratégiques en termes d'accessibilité et de raccordement aux services.				
	-Act3 : Définition des standards de gestion des abris et élaboration de diffusion des manuels d'usage.				
	-Act4 : Installation des dépôts logistiques.				

Axe stratégique n°4 : La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction

Programme 13 : Renforcement du dispositif de gestion de crises (suite)					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mds)
P3 : Exercices et simulation pour la gestion des catastrophes	<p>-Act1 : Définition et mise en œuvre d'un plan de simulation et organisation de simulations sur les territoires prioritaires.</p> <p>-Act2 : Contrôle de la mise en œuvre dudit plan et de sa mise à jour par rapport aux instruments de planification nécessaires.</p>	Ministère de l'Intérieur (CVC)	-Départements et institutions concernés, -Collectivités territoriales.	2021-2025	
P4 : Élaboration d'une stratégie de relèvement et de reconstruction	<p>-Act1 : Identification d'une structure de gestion du relèvement au niveau national.</p> <p>-Act2 : Formulation d'un plan ex-ante de relèvement, incluant le principe de « mieux reconstruire » et précisant les actions à mener, les acteurs et les entités en charge de chacune d'entre elles.</p>	-Ministère de l'Intérieur -Ministère de l'Économie et des Finances	-Départements Planificateurs (architectes/ingénieurs) -Secteur privé - Assurances -Coopération internationale	2021-2023	
P5 : Préparation d'une stratégie de prise en charge des épidémies post-crise	<p>-Act1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action de prise en charge des épidémies résultant des crises de catastrophes naturelles au niveau national.</p>	Ministère de la Santé	-Ministère de l'Intérieur, -DGPC -FAR -INH -IPM	2021-2023	

Axe stratégique n°4 : La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction

Programme 13 : Renforcement du dispositif de gestion de crises (suite)					
Projet	Actions clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P6 : Développement d'une stratégie d'information et de communication de crise	-Act1 : Développement d'un système d'information et communication sur les crises. -Act2 : Mise en place des procédures de communication avec les citoyens via réseaux sociaux et médias. -Act3 : Intégration des réseaux sociaux dans les processus de sensibilisation et de communication.	Ministère de l'intérieur	-Opérateurs privés, -ANRT, -Société civile, -Experts, coopération internationale, -FSEC (act1).	2020 - 2023	
	-Act4 : Mise en place de procédure et d'une charte régissant le travail des médias en cas de catastrophes naturelles les tenant au plus strict professionnalisme, loin de la poursuite du sensationnel.	Ministère de l'intérieur			

Axe stratégique n°4 : La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction

Programme 14 : Mise en place de plans de continuité des activités et des services vitaux					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P7 : Préparation et test des plans de continuité d'activité des services vitaux	-Act1 : Diagnostic de la vulnérabilité des services et activités vitaux. -Act2 : Elaboration/Mise à jour des plans de continuité des installations critiques identifiées. -Act3 : Organisation des exercices de simulation pour tester et actualiser les plans des installations critiques.	Ministère de l'Intérieur (CVC)	-Départements et institutions concernés, -Offices, -Etablissements et entreprises assurant un service public.	2021-2023	
P8 : Préparation des plans-pilotes de continuité d'activité des entreprises privées	-Act1 : Sensibilisation au niveau du secteur privé. -Act2 : Support à l'élaboration de plans-pilotes. -Act3 : Mise en marche des simulations intégrées public/privé.	-Ministère de l'Intérieur (CVC) -Ministère en charge de l'Industrie et du Commerce	Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)	2022-2025 Mise à jour des plans	

Programme 15 : Organisation du mécanisme de reconstruction et de retour d'expérience					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P9 : Préparation des plans de reconstruction résiliente	-Act1 : Mise en place d'un plan fixant le processus de reconstruction, en cas de catastrophe, en coordination avec tous les acteurs et mutualisation des moyens financiers.	-Ministère de l'Intérieur -Ministère de l'Economie et des Finances	-Départements et Institutions concernés, -Etablissements et entreprises publics, -Collectivités territoriales, -Opérateurs économiques, -Offices.	2021-2023	

Axe stratégique n°4 : La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction

Programme 15 : Organisation du mécanisme de reconstruction et de retour d'expérience (suite)					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P10: Mise en place d'un système de financement des projets de reconstruction	·Act1 : Création et mutualisation des fonds pour le financement des projets de reconstruction.	-Ministère de l'Intérieur -Ministère de l'Economie et des Finances	-Départements et institutions concernés, -Collectivités territoriales, -Coopération internationale (Ex. Fonds Vert), -Opérateurs privés, -Offices.	2021-2026	
P11 : Elaboration d'études et d'analyses de retour d'expérience	-Act1 : Elaboration d'études et d'analyse de retour d'expérience vécues pour l'amélioration de la gestion des risques naturels en général et la préparation aux crises en particulier.	Ministère de l'Intérieur	-Universités et instituts de recherche, -Experts techniques, environnementaux et sociaux, FMCI, BET, -Départements et institutions concernés, -Coopération internationale, -Offices, -FSEC.	2021-2026	

Axe stratégique n°5

La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels

Axe stratégique n°5 : La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels

Programme 16 : Promotion de la recherche scientifique					
Projet	Actions –clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdh)
P.1. : Création d'un Conseil National de la Recherche Scientifique en matière de gestion des risques naturels	-Act1 : Constitution de l'instance.		-Toutes les universités marocaines, -INAU, -CNRST, -Institut scientifique, -IRES, -CRTS, -ING, -Centres et institutions de recherche spécialisés, -Fédérations professionnelles, -Coopérations internationales spécialisées, -DGM, -INRA (Act1&2/P2) -IAV Hassan II, -ENAg, -ENFI, -INSAP, -CNESEC.	2021-2026	
	-Act2 : Réalisation d'un plan d'action.				
P.2. : Promotion de la recherche scientifique universitaire dans le domaine de la gestion des risques	-Act3 : Mise en œuvre du plan, suivi et évaluation.	-Ministère de l'Intérieur -Ministère chargé de l'enseignement supérieur			
	-Act1 : Réalisation d'un plan d'action pour la promotion de la recherche scientifique en matière de la gestion des risques.				
	-Act2 : Référencement des instituts de recherche pouvant potentiellement contribuer aux évaluations des risques.				
	-Act3 : Création de programmes de recherche et bourses de doctorat en partenariat avec l'ONRN et le CNVA.				
	-Act4 : Création de centres doctoraux spécialisés.				
	-Act5 : Organisation d'une journée nationale et régionale de la recherche scientifique dans le domaine de gestion des risques naturels.				

Axe stratégique n°5 : La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels

Programme 17 : Promotion de la coopération internationale et constitution d'un réseau d'experts					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P.3 : Maintien des coopérations en cours et développement d'autres partenariats	<p>-Act1 : Elaboration des plans d'action avec des partenaires internationaux spécialisés dans la gestion des risques, notamment, les organismes suivants : OCDE, UNISDR, Coopération Suisse, JICA, OMM.</p> <p>-Act2 : Constitution du réseau d'experts en matière de gestion des risques.</p> <p>•Act3 : Mise à disposition d'experts internationaux auprès de la Direction de Gestion des Risques.</p> <p>•Act4 : Développement d'autres voies de coopération avec de nouveaux partenaires.</p>	<p>-Ministère de l'Intérieur</p> <p>-Département des Affaires Générales et de la Gouvernance</p>	<p>-Départements et institutions concernés,</p> <p>-FSEC,</p> <p>-Suez Lydec</p> <p>-IAV Hassan II,</p> <p>-ENAg,</p> <p>-ENFI,</p> <p>- INRA,</p> <p>- Fonds Vert,</p>	2021-2026	
				2021-2023	
P.4 : Participation aux plateformes d'échange de savoir, d'expériences, et de transfert de technologies.	<p>•Act1 : Création de plateformes d'échanges multi-niveaux et espaces, ciblant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Maghreb, Le monde arabe, L'Afrique, La région MENA et d'autres continents. <p>-Act2 : Participation aux forums internationaux en matière de gestion des risques naturels.</p>	<p>-Ministère de l'Intérieur</p> <p>Département des Affaires Générales et de la Gouvernance</p>	<p>-Départements et institutions concernés,</p> <p>-Centres scientifiques et techniques,</p> <p>-Coopération internationale,</p> <p>-INRA,</p> <p>-FSEC,</p> <p>-Suez Lydec,</p>	2021-2026	
				Annuellement	
P.5 : Elaboration des plans d'action pour la mise en œuvre des conventions internationales auxquelles le Maroc a adhéré en matière de gestion des risques naturels	<p>-Act1 : Elaboration des plans d'action pour la mise en œuvre des conventions internationales auxquelles le Maroc a adhéré en matière de gestion des risques naturels.</p>	<p>-Ministère de l'Intérieur,</p> <p>-Ministère en charge des Affaires étrangères.</p>	<p>-Départements et institutions concernés,</p> <p>-Monde scientifique et population.</p>	2021-2026	

Axe stratégique n°5 : La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels

Programme 18 : Renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P.6 : Actions de formations spécialisées en gestion des risques naturels au profit des acteurs concernés	-Act1 : Constitution d'un réseau de formateurs spécialisés dans la gestion des risques naturels.	Ministère de l'Intérieur	-MATUHPV, -METLE, - Ministère de Santé, -Universités et instituts, spécialisés/scientifiques/ techniciens, -Experts des organismes internationaux, -CRTS(Act1&3), -INRA (Act1&2&3/P6), -FSEC, -ANCFCC, -CNCSM, -FAR, -DGPC, -DGSN, -Gendarmerie Royale.	2021-2026	
	-Act2 : Formation des formateurs en matière de gestion des risques.				
	-Act3 : Formations spécialisées au profit de tous les intervenants en matière de gestion d'urgences.				
	-Act4 : Formation en construction parasismique.				
	-Act5 : Promotion de la culture du « rapidement se relever, mieux reconstruire ».				
	-Act6 : Formation des cadres professionnels et techniques des institutions publiques.				
	-Act7 : la mise en place de cycles de formation dans le domaine de l'urbanisme en matière de prévention des risques.				

Axe stratégique n°5 : La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels

Programme 18 : Renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels (suite)					
Projet	Actions-clés	Responsable du projet	Partenaires	Echéance	Budget (Mdhs)
P.7 : Spécialisation universitaire dans la gestion des risques naturels et inclusion dans le cursus de spécialisations ciblées	-Act1 : Elaboration des contenus pour spécialisations.	-Ministère de l'Intérieur -Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur	Universités marocaines et instituts de recherche spécialisés.	2021-2026	
	-Act2 : Mise à disposition de bourses pour des études spécialisées en gestion des risques naturels.				
P.8 : Formation des volontaires des associations professionnelles en soins de base et en premiers secours	-Act1 : Etude des besoins en termes d'implication et d'encadrement des associations, des ONGs et des volontaires dans la gestion des crises.	-Ministère de l'Intérieur, -Ministère de la Santé	-MATUHPV, -METLE, -Experts et scientifiques, -Universités et instituts spécialisés, -Organismes internationaux, -Collectivités territoriales, -Société civile, -Lydec avec Aquassistance Maroc, -INRA (Act1 &2 /P8), -FSEC.	2021-2023	
	-Act2 : Formations des formateurs en soins de base et en premiers secours				
	-Act3 : Elaboration des kits de formation locale.				
	-Act4 : Programmation de formations au niveau provincial/préfectoral.				
-Act5 : Programmation de formations au niveau des communes-pilotes.					
-Act6 : Organisation d'actions de formation avec certification au profit des volontaires.			-Collectivités territoriales, -Société civile, -INRA, -FSEC.		